

# Présentation du Conseil SAM

Anne Marie Aubert  
octobre 2025



# Présentation du Conseil SAM

Le Conseil du système alimentaire Montréal est un *conseil de politique alimentaire* pour l'agglomération de Montréal.

La création du Conseil SAM est le résultat d'une démarche de consultation menée par la Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise à partir de 2015. Il a été lancé à l'Hôtel de Ville en 2018.

Le Conseil SAM est constitué de membres statutaires représentant les institutions publiques, dont deux postes non-votant pour un.e élu.e représentant.e de la mairesse de Montréal et un.e représentant.e des services de la Ville, qui fait le lien avec *le comité interne sur l'alimentation*.

## Mission

**Assurer un leadership régional fort en alimentation.**

## Vision

**Une alimentation saine, diversifiée, de proximité, abordable et durable pour tous et toutes.**

# Ville - Conseil SAM : Entente de collaboration

En 2022, un entente est rédigée afin de clarifier les mécanismes de collaboration entre la Ville et le Conseil SAM. Voici un extrait :

*Pour que le CSAM exerce son rôle d'expert-conseil adéquatement, il a les mandats suivants :*

- produire des avis et formuler des recommandations sur toute question relative au système alimentaire montréalais, de sa propre initiative ou à la demande du maire ou de la mairesse, du comité exécutif ou du conseil de la ville*
- participer aux consultations initiées par la Ville, à des activités de concertation ou d'analyse de besoins*
- répondre à des demandes ponctuelles et informelles*
- solliciter la participation de la Ville de Montréal à des groupes de travail et à la réalisation de projets ou encore à la préparation d'orientations, de politiques, de plans d'action, de programmes ou de projets*



# Le rôle des municipalités en matière d'alimentation

Face aux crises alimentaire, agricole et climatique, les municipalités sont en première ligne. Logement, vitalité économique, qualité de vie, sécurité alimentaire, gestion de l'eau: autant d'enjeux interconnectés auxquels la vision de développement des systèmes alimentaires territoriaux peut apporter des réponses concrètes (Forum SAT et RCCQ, 2025).

# Engagements de la Ville de Montréal - sur le *plan international*



## Pacte de Milan de politique alimentaire urbaine

15 octobre 2015

Reconnaisant que les villes, qui accueillent plus de la moitié de la population mondiale, ont un rôle crucial à jouer dans le développement de systèmes alimentaires durables et dans la promotion de régimes alimentaires sains, et que malgré leurs différences, elles sont toutes au cœur de l'innovation économique, politique et culturelle et gèrent une part importante des ressources publiques, des infrastructures, des investissements et des connaissances ;

Constatant que les systèmes alimentaires actuels doivent fournir un accès permanent et fiable pour tous à des aliments adaptés, sûrs, locaux, diversifiés, équitables, sains et riches en nutriments ; et que la mission de nourrir les villes fait face à de nombreux défis, notamment une distribution et un accès déséquilibrés, la dégradation de l'environnement, la pénurie de ressources, le changement climatique, des modes de production et de consommation non durables, ainsi que les pertes et le gaspillage d'aliments ;

Reconnaisant que l'urbanisation accélère à une incidence profonde sur notre monde – dans les domaines économique, social et environnemental – et nous oblige à revoir les modes d'approvisionnement des villes en nourriture et en eau ainsi qu'en d'autres produits et services essentiels ;

Reconnaisant que la faim et la malnutrition sous différentes formes co-existent dans toutes les villes, pesant lourdement sur la santé et le bien-être des individus et générant des coûts sociaux et économiques importants au niveau familial, communautaire, municipal et national ;

Reconnaisant que les petits agriculteurs et producteurs (et en particulier les femmes) jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement alimentaire des villes et de leurs banlieues tout en contribuant à la préservation de systèmes alimentaires résilients, équitables et culturellement adaptés ; et que la réorientation des systèmes alimentaires et des filières vers des régimes alimentaires durables permet de recréer des liens entre consommateurs et producteurs ruraux et urbains ;

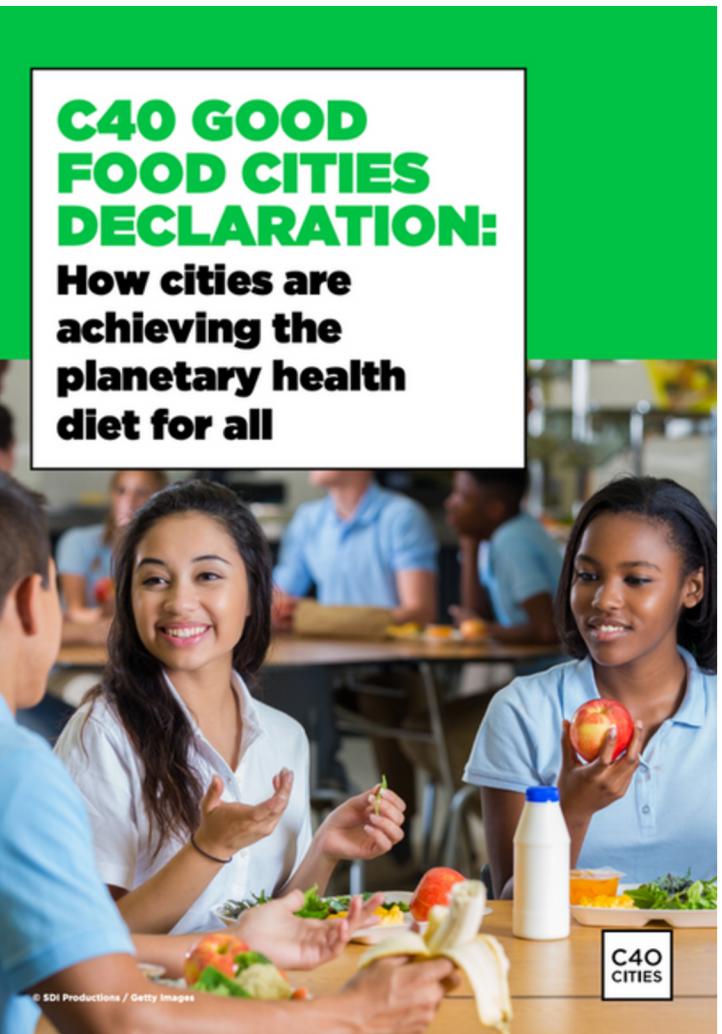
Reconnaisant que l'agriculture urbaine et périurbaine peut contribuer à protéger et à intégrer la biodiversité dans les paysages et les systèmes alimentaires des métropoles, et susciter ainsi des synergies entre alimentation et sécurité alimentaire, services éco-systémiques et bien-être humain ;

Reconnaisant que les politiques alimentaires sont étroitement liées à d'autres thématiques et politiques urbaines, notamment celles touchant à la pauvreté, la protection sanitaire et sociale, l'hygiène et l'assainissement, l'aménagement du territoire, le transport, le commerce, l'énergie, l'éducation et la gestion des catastrophes, et qu'il est donc essentiel d'adopter une approche globale, interdisciplinaire et interinstitutionnelle ;

Reconnaisant que la société civile et le secteur privé ont un rôle crucial à jouer dans l'alimentation de la population urbaine, en contribuant par leur expérience, des innovations et des campagnes à créer des systèmes alimentaires plus durables et en contribuant à une politique alimentaire urbaine fondée sur le droit et l'inclusion sociale ;

Rappelant que les villes se sont engagées à lutter contre le changement climatique; à promouvoir des stratégies et des actions visant à réduire les émissions de GES et à adapter les villes aux effets du changement climatique sur leurs systèmes alimentaires (notamment lors des Forums urbains mondiaux successifs et de la prochaine Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III)) ; ainsi qu'à promouvoir une gestion durable de la biodiversité avec des initiatives portant sur la biodiversité urbaine dans le cadre de la Convention sur la biodiversité ;

Reconnaisant que les villes et leurs territoires voisins participeront à la mise en œuvre de processus internationaux et en particulier les Objectifs de développement durable du Programme de développement post-2015 des Nations unies, qu'ils prendront part aux négociations de la Convention-cadre des Nations unies sur le



Signature du Pacte de politique alimentaire du Milan  
(2015)

Signature de la Déclaration “Good Food Cities” du C40  
(2022)



# Engagements de la Ville de Montréal - politiques adoptées

Dans le Plan stratégique Montréal 2030, la priorité numéro 6 est de tendre vers l'élimination de la faim et améliorer l'accès à des aliments abordables et nutritifs sur l'ensemble du territoire.

## Échelle humain : L'être humain au cœur de nos actions

ACTIONS	POPULATIONS VISÉES
<b>Assurer un accès à une alimentation saine et lutter contre l'insécurité alimentaire</b>	
<b>1.1 Concevoir un Pacte municipal sur l'alimentation urbaine et la sécurité alimentaire (inspiré du Pacte de Milan), incluant notamment :</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>● Saine alimentation<ul style="list-style-type: none"><li>- Développement de l'agriculture urbaine commerciale</li><li>- Consolidation des marchés publics afin d'améliorer et bonifier l'offre de produits frais et les espaces de commercialisation pour les artisans et les producteurs</li><li>- Soutien à des initiatives favorisant la relance et la résilience de l'industrie, notamment en lien avec la chaîne d'approvisionnement locale, équitable et durable</li></ul></li><li>● Sécurité alimentaire<ul style="list-style-type: none"><li>- Soutien financier aux initiatives ciblant les groupes vulnérables à l'insécurité alimentaire</li><li>- Mise en œuvre de projets pilotes du volet « Accès à l'alimentation » de Montréal en commun</li><li>- Déploiement d'actions visant à réduire les déserts alimentaires et leurs impacts</li></ul></li></ul>	
<b>1.2 Collaboyer au développement d'une mesure alimentaire scolaire universelle</b>	
<b>1.3 Intégrer une perspective intersectionnelle dans la mise en œuvre :</b>	<b>Toute la population montréalaise</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>● De la Stratégie Montréalaise en agriculture urbaine</li><li>● De la stratégie de réduction du gaspillage alimentaire</li></ul>	

## Plan d'action solidarité, équité et inclusion 2021-2025

En 2050 ... le Grand parc de l'Ouest renforce le rôle de Montréal en tant que ville nourricière. Premier maillon du système alimentaire montréalais, l'agriculture de l'Ouest est diversifiée, respectueuse des milieux naturels et à échelle humaine. Elle nourrit la population et le sol, elle est régénératrice.

L'agriculture de l'Ouest est accessible. Elle permet à la population d'avoir accès à une alimentation saine, locale et diversifiée, en plus de découvrir le patrimoine agricole montréalais. Elle permet à la relève agricole de s'implanter et de prendre racine.

L'Ouest de Montréal est un laboratoire d'innovation et d'exemplarité en agriculture durable. C'est un territoire qui imagine l'agriculture de demain, l'enseigne et la met en pratique. Les synergies et maillages entre les partenaires favorisent les apprentissages et la pratique de nouveaux savoir-faire, toujours plus durables.



## Stratégie du Grand Parc de l'Ouest

# Engagements de la Ville de Montréal - politiques adoptées

## Plan climat 2020-2030

Plusieurs actions portent sur l'alimentation. Le Chantier A (Mobiliser la communauté montréalaise) propose des actions :

- Action 7 : mettre une stratégie pour réduire le gaspillage alimentaire de 50% d'ici 2025 et faciliter le don
- Action 22 : créer un pôle d'innovation en bioalimentaire axé sur l'économie circulaire et l'élaboration d'une vision intégrée de l'agriculture urbaine sur son territoire





# Engagements de la Ville de Montréal - politiques adoptées

## Stratégie d'agriculture urbaine 2021-2026

Cette politique inclut des mesures et des actions pour encourager l'agriculture de proximité. Dans sa stratégie, Montréal adopte quatre orientations pour stimuler et encourager le développement de l'agriculture sur son territoire :

- Éduquer, sensibiliser et encourager la pratique de l'agriculture urbaine citoyenne et communautaire
- Encourager une agriculture urbaine résiliente et écologique
- Augmenter la production agricole sur le territoire montréalais et soutenir l'agriculture urbaine commerciale
- Améliorer la gestion et le cadre de gouvernance de l'agriculture urbaine

# Portrait des financements en soutien à la sécurité alimentaire 2023-2024

- Portrait ayant répertorié les financements à Montréal, Laval et la Montérégie pour l'année 2023-2024 envers des projets de sécurité alimentaire
- 468 financements, totalisant des sommes d'un peu plus de 23M\$
- 18 partenaires financiers inclus dans le portrait
- Réalisé en collaboration avec Centraide

Voir le [portrait de financements complet](#)



**Répartition du nombre de financements ou des sommes allouées recensées par:**

- types de partenaire
- partenaires
- sources du financement
- territoires
- types de financement
- échelles d'intervention des initiatives financées
- fonctions du système alimentaire
- types d'intervention ciblant les déterminants de la sécurité alimentaire

Attention, comme indiqué dans les limites, il n'a pas été possible de regrouper les financements repérés par intervention/projet spécifique d'une organisation donnée. L'analyse est donc fondée sur: le nombre de financements octroyés fournis par les partenaires, et les sommes correspondantes à chaque financement. Par exemple, un partenaire peut avoir listé 5 financements différents, totalisant 5 x 10 000 \$, soit une somme totale allouée de 50 000 \$.

# Food-EPI Montréal

## Évaluation des politiques et actions de la Ville en matière d'alimentation

- Un processus collaboratif avec des personnes expertes en matière d'alimentation et les professionnels des services de la Ville
- Méthodologie ayant fait ses preuve à l'international, porté par le professeur Jean-Claude Moubarac de l'École de santé publique de l'Université de Montréal
- Recension de plus de 25 politiques et actions de la ville centre en matière d'alimentation

### Top 2 principales recommandations:

- Bien définir les rôles et les responsabilités de la Ville de Montréal à l'égard de l'alimentation
- Établir une vision et une politique alimentaire cadre pour la Ville de Montréal



# Ville - Conseil SAM : Dossiers prioritaires pour la suite de la collaboration

1

**Développer et adopter d'une Politique alimentaire pour reconnaître le droit à l'alimentation et amener de la cohérence dans les actions de la Ville**

2

**Assurer la rédaction et la mise en œuvre d'une Feuille de route qui mènera à la réalisation des engagements "Good Food Cities" avec le Conseil SAM**

3

**Faciliter des infrastructures pour les circuits courts et de proximité, notamment pour l'alimentation scolaire et les initiatives d'économie sociale, dans une perspective d'équité territoriale**

